

Course cycliste élite

De l'Île-Tudy à Pont-l'Abbé,
la reprise cycliste en Bretagne !

Dimanche
6 février
2022



LA FLEÛCHE BIGOU D'ENNA

Organisé par



Partenaires fondateurs



Pays Bigouden Sud
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



PONT-L'ABBÉ
Pont 'n Abad



Partenaires majeurs

Armor·lux



DEPUIS 1939
NORET
LE COUTURIER DU SPORT



Partenaires institutionnels



TOUT
commence
enFINISTÈRE

Partenaires médias



Le Télégramme

Partenaires techniques



TRÉGOR
SONO

SHIMANO



ambulances
KERAVAL

Les communes



POULDREUZIC
Carrefour de l'Ouest Cornouaille



Ile-Tudy
Enez-Tudi www.ile-tudy.fr



Cap Sizun
Plouhinec



**HAUT PAYS
BIGOUDEN**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Pont-Croix
Pontekroaz



MAHALON
La vie en vert et bleu



PLOMEUR
La Torche • Finistère Sud

**Saint-Jean
Trolimon**
KALON AR VRO VIGOUDENN
C'HEUR DU PAYS BIGOUDENN



Mersi bras d'an holl / Merci à tous !



L'organisation

Les officiels, page 3

La signalisation et les opérations de départ, pages 4 et 5

La sécurité et l'organisation médicale, pages 6 et 7

La course

Le parcours en ligne, page 8

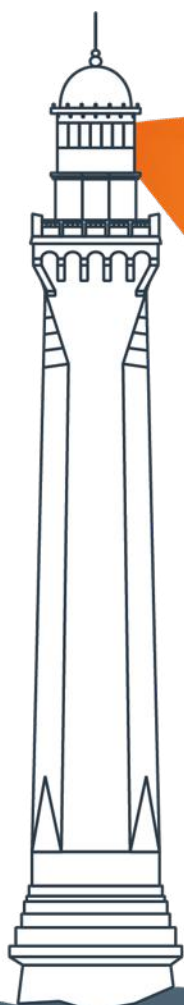
Le départ à l'Île-Tudv, page 9

Le profil et l'itinéraire bis, page 10

Les horaires et le tracé, pages 11, 12 et 13

Le circuit final (un circuit d'hommes !), page 14

Le règlement particulier, pages 15 et 16



LA
FLECHE
BIGGOU
D'ENNE

L'ORGANISATION

LE COMITÉ D'ORGANISATION

Directeur de course : Gurvan MUSSET | 06.73.66.18.67 | gurvan.musset@orange.fr

Responsable de la permanence : Coline BRIQUET | 06.99.93.90.94

Responsable du site de départ : Thibault QUENTRIC | 06.49.09.03.96

Responsable du site d'arrivée : Yves THOMAS | 06.73.97.42.72

Responsable des voitures de l'organisation : Sébastien LE STRAT | 06.34.28.61.50

Responsable des signaleurs : Patrick VELLY | 06.08.60.93.04

Membres du comité d'organisation : Dominique Connan, Eric Plusquellec, Jean-François Jézéquel, Caroline Cartier, Fanny Abiven, Patrick Velly, Jacques Sénant, Claude Ricoul, Yvon Cadouellan, Jean-Marc Robin (Président du CD22), François Journiaux (Champion du monde de cri de cochon), Alain Baniel (Organisateur du KBE), Bertrand Cariou, Christophe Philippe, Serge Carval, Maxime le Dentec, Jean-Yves Colin, Vincent Colin, Raphaël Bonis, Camille Velly, Jean Delezeve, Lionel Marie, Guy Lancou.

LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS

Véhicule d'ouverture : Pascal RENAULT, Harmonie Mutuelle

Moto Info : Bruno RIVIERE, FAMSB

Ardoisière : Solène LE MÉHAUTÉ

Podium de départ : Société NORET

Podium d'arrivée et liaisons radios : Trégor Sono

Photographe : Gurvan SÉVENOU

Dépannage Neutre : Assistance Sports Médias (Shimano)

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président de Jury : Arnaud ROBIN

Juge à l'arrivée : Arnaud CROGUENNEC

Commissaire n°1 : Philippe PAUGAM

Commissaire n°2 : Aline LE RAZAVET

Commissaire moto n°1 : Myriam BOSC

Commissaire moto n°2 : Thierry LIRZIN

Radio Tour : Yannick BOTREL

LA SIGNALISATION

L'ensemble du parcours sera fléché avec des flèches noires sur fond jaune, parrainées par Le Télégramme.



Les différents points dangereux du parcours en ligne seront signalés par des panneaux «Danger» sur un fond bleu, parrainés par le Crédit Mutuel de Bretagne et France Bleu Breizh Izel.



LES OPÉRATIONS DE DÉPART

DIMANCHE 06 FÉVRIER

10h00 – 12h00

Ouverture de la permanence

11h30 – 11h45

Briefing des motards et chauffeurs de l'organisation

12h00 – 12h20

Réunion des directeurs sportifs

12h45 – 12h55

Rassemblement des coureurs pour le départ

13h00

Départ fictif, place de la Cale

Numéro de téléphone de la permanence

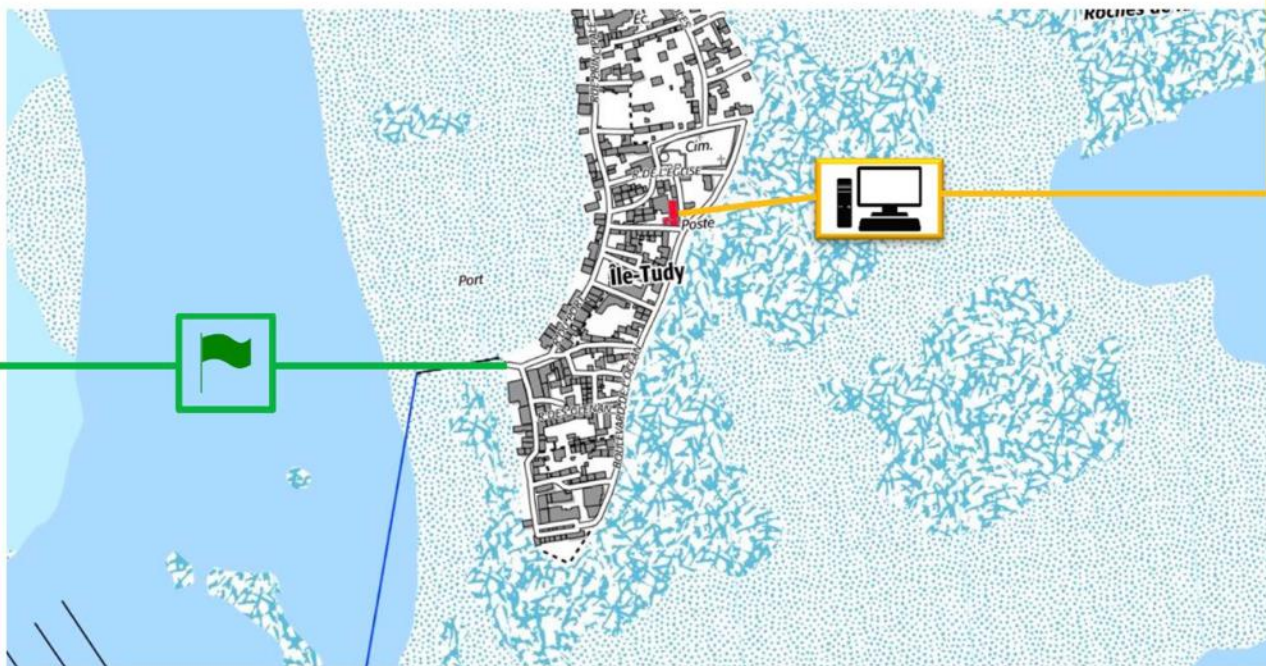
06.99.93.90.94

SIGNALISATION ET OPÉRATIONS DE DÉPART



Permanence et Réunions

Rue de la mairie
29 980 Île-Tudy



Départ Fictif

Place de la cale
29 980 Île-Tudy

SIGNALISATION ET OPÉRATIONS DE DÉPART



DISPOSITIF DE SÉCURITÉ

L'ensemble des motards de sécurité font partis de l'association FAMSB et licenciés FFC. A ce titre, ils assurent le bon déroulement de l'épreuve. Au niveau des intersections plus importantes, de nombreux bénévoles volants de l'organisation assurent également le passage des coureurs en toute sécurité.

Merci d'être vigilant et de faciliter leur passage dans l'épreuve.

Lors du passage de plusieurs communes, des bénévoles locaux seront en place. Cependant, il n'existe pas de droit exclusif d'usage de la chaussée sur cette épreuve. Le bulle course est délimitée par le véhicule ouvreure et le véhicule balai. Nous vous demandons d'être le plus vigilant et responsable possible.

L'ensemble des dangers seront signalés par un drapeau jaune de la FAMSB ; qu'ils soient prévus sur le guide technique, ou non.



L'ORGANISATION MÉDICALE



L'assistance médicale sur la course sera composée d'un véhicule médecin et d'une ambulance comportant deux soigneurs à l'intérieur. Le Médecin sera le Docteur Jérôme Le Bihan et l'ambulance présente sera de la société Keraval Ambulances.

Derrière le peloton, le véhicule médecin sera positionné juste derrière le président de jury tandis que l'ambulance sera placée juste derrière la dernière voiture de directeur sportif.

En cas de nécessité d'évacuation, les règles de la Fédération Française de Cyclisme, et gérées par le Président de jury s'appliquent sur l'épreuve. L'épreuve peut donc être neutralisée dans le but de laisser le temps aux différents organes médicaux de reprendre leur place à l'échelon course.

LISTE DES HÔPITAUX

BREST	La Cavale Blanche	Boulevard Tanguy Prigent	02.98.22.33.33
LANDERNEAU	Centre Hospitalier Ferdinand Grall	1, route de Pencran	02.98.21.80.00
QUIMPER	Centre Hospitalier de Cornouaille	14b, avenue Yves Thépot	02.98.52.60.60
DOUARNENEZ	Centre Hospitalier	85, rue Laënnec	02.98.75.10.10
CARHAIX	Hôpital de Carhaix	Rue du Docteur Menguy	02.98.99.20.20
MORLAIX	Centre Hospitalier des Pays de Morlaix	15, rue Kersant-Gilly	02.98.62.61.60

NUMÉROS D'URGENCE

N° d'urgence européen 112

SAMU 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18



PPO

Point de Passage Obligatoire

Intersection D44 / D144

29 120 Combrit

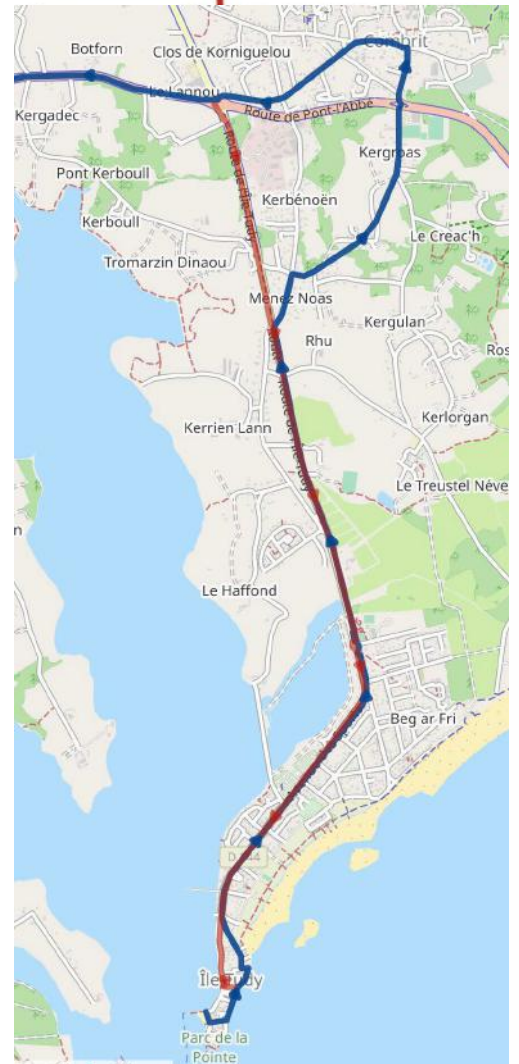
LA COURSE

Présentation des équipes : 12h00 > 12h45

Rassemblement pour le départ : 12h45 > 12h55

Départ Fictif : 13h00

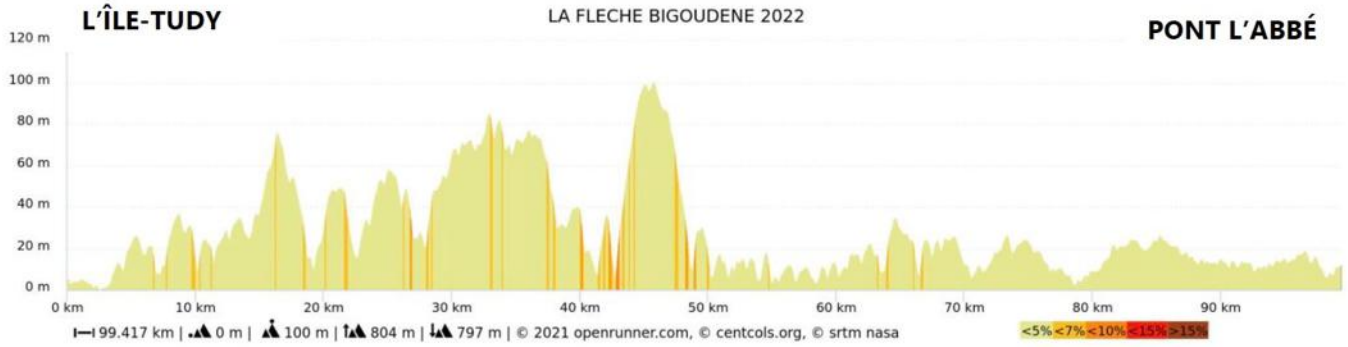
Départ réel : Après 7,500 kms neutralisés, D44



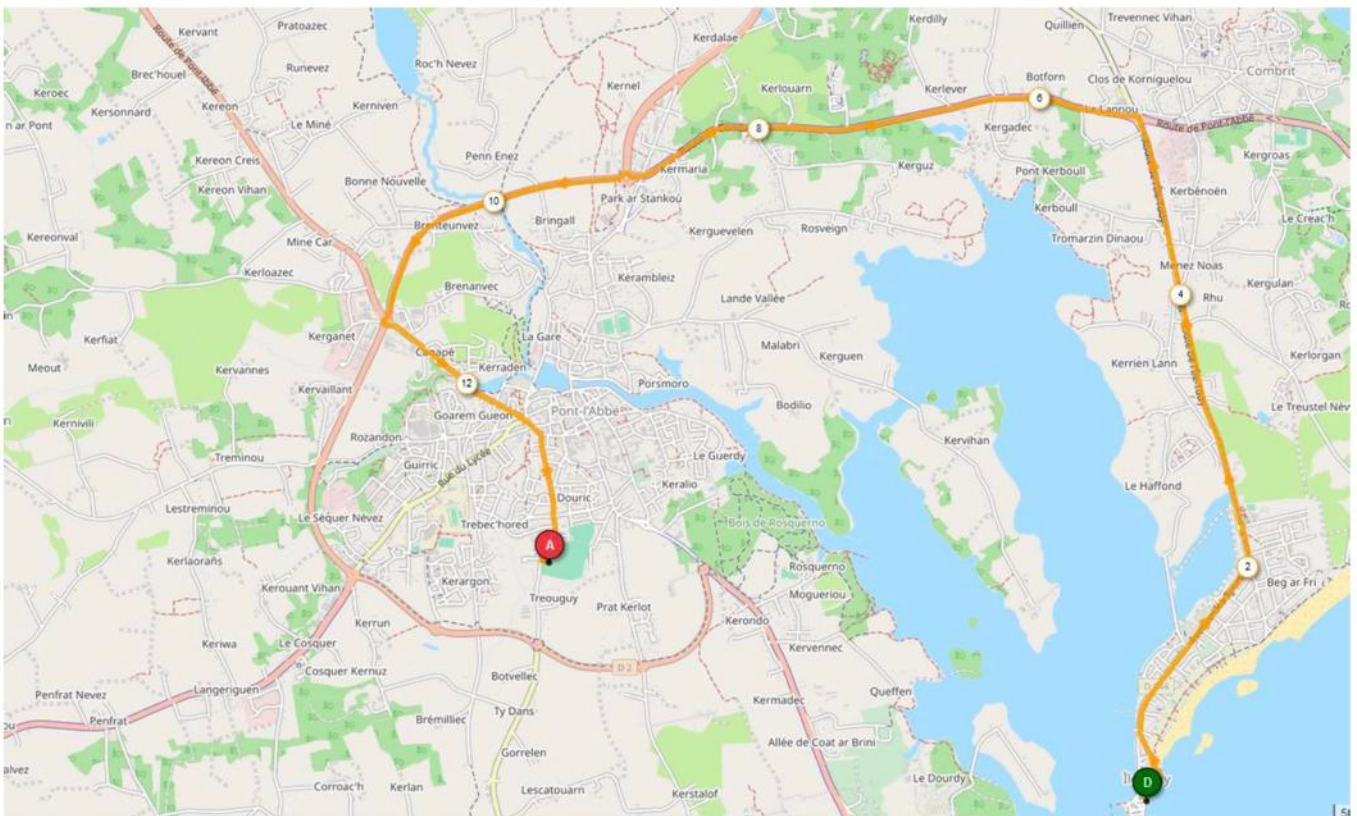
LÉGENDE

- P** Parking équipes
- PR** Podium de présentation des équipes
- WC** Toilettes publiques
- D** Départ fictif

PROFIL DE L'ÉTAPE (AVEC FICTIF)



ITINÉRAIRE BIS



Itinéraire Bis

Par la D144 puis la D44 pour rejoindre le parking équipes, au Stade Bigouden, à Pont l'Abbé

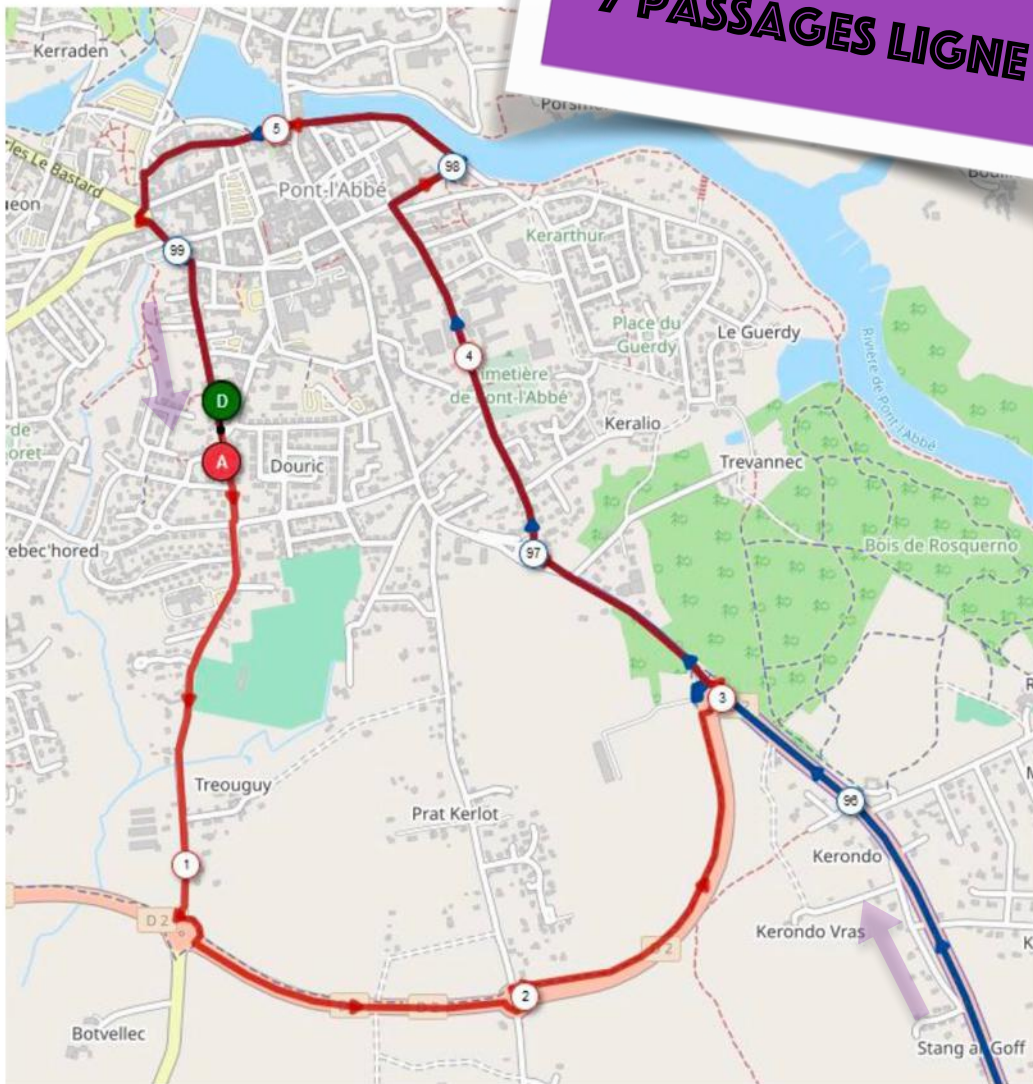


Km	Dir	Dénomination	Observation	Horaires de passage			Commune
				40 km/h	42 km/h	44 km/h	
0,000	↑	Départ fictif Place de la cale, puis à gauche sur le boulevard de l'Océan		13:00	13:00	13:00	Île-Tudy
0,700	←	A gauche, continuer sur la rue du Cimetière		13:01	13:01	13:00	
0,950	↑	Au rond-point, en face sur la D144, puis à droite vers Menez Noas et Rue de la Clarté	Nombreux îlots centraux dès le km 1,500	13:01	13:01	13:01	
5,800	↑	Au rond-point, en face, traversée de la D44 vers le centre-ville de Combrit		13:03	13:03	13:03	
6,100	←	A gauche devant l'église vers rue de Kerdral		13:08	13:08	13:07	
7,300	↑	Au rond-point, en face vers Pont l'Abbé sur la D44		13:08	13:08	13:07	Combrit
0,000	↑	Départ réel lancé au niveau de l'ancienne station-service, D44	Départ réel	13:08	13:08	13:07	
1,800	/\	Ilôt central, D44	Prudence	13:10	13:10	13:09	
3,500	↑	Au rond-point de Kernaria, en face sur la D385		13:13	13:13	13:11	Pont l'Abbé
5,690	→	Au rond-point de Kerganed, à droite sur la D2 vers Ploneour-Lanvern		13:16	13:16	13:14	
7,400	/\	Ilôt central, D2	Prudence	13:19	13:18	13:17	Ploneour-Lanvern
9,550	↑	Entrée d'agglomération : Ploneour-Lanvern		13:22	13:21	13:20	
9,700	↑	Au rond-point, tout droit, toujours sur la D2		13:22	13:21	13:20	
10,400	↑	Au rond-point, tout droit, toujours sur la D2		13:23	13:22	13:21	
10,650	↑	Traversée de Ploneour-Lanvern, continuer sur la D2 vers Audierne	DANGER ! îlots-centraux pavés sur 600 mètres	13:23	13:23	13:21	
14,300	↑	Entrée d'agglomération : Tréogat		13:29	13:28	13:26	Tréogat
14,600	↑	Traversée de Tréogat, continuer sur la D2		13:29	13:28	13:26	
17,600	↑	Tout droit vers Pouldreuzic		13:34	13:33	13:31	Peumêrit
18,620	↑	Au rond-point, tout droit vers Pouldreuzic, toujours sur la D2		13:35	13:34	13:32	Plovan
18,950	↑	Entrée d'agglomération : Pouldreuzic	Dos d'âne, prudence	13:36	13:35	13:32	Pouldreuzic
19,450	↑	Au feu tricolore, continuer tout droit sur la D2 vers Audierne	Ilôt central par la suite, km 19,800	13:37	13:35	13:33	
24,600	↑	Entrée d'agglomération : Plozévet	Prudence	13:44	13:43	13:40	Plozévet
25,200	/\	Ilôt central pavé + Dos d'âne prononcé		13:45	13:44	13:41	
26,150	←	Au stop, à gauche vers Plouhinec, sur la D784	Dos d'âne, prudence	13:47	13:45	13:42	
26,850	→	A droite vers Mahalon, sur la Rue de la Trinité, C1	3 Dos d'âne prononcés, prudence	13:48	13:46	13:43	Mahalon
31,300	↑	Au rond-point, en face vers Mahalon	DANGER ! ilôt central avant le rond-point	13:54	13:52	13:49	
31,440	↑	Entrée d'agglomération : Mahalon	Prudence	13:55	13:52	13:49	
31,700	/\	Succession de deux dos d'âne		13:55	13:53	13:50	
31,920	←	A gauche devant l'église, vers Pont-Croix sur la VC2		13:55	13:53	13:50	
34,200	/\	Rétrécissement de chaussée, puis dos d'âne	Prudence, sur une file	13:59	13:56	13:53	Pont-Croix
35,300	↑	Tout droit, vers Pont-Croix		14:00	13:58	13:55	
Si pluie, changement de parcours ici, tourner à gauche puis à droite au km 35,3 et rejoindre directement le km 37,0 (à gauche vers Plouhinec)							
35,850	←	Au stop, à gauche vers Pont-Croix, puis de nouveau à gauche, rue Arsène Kersaudy		14:01	13:59	13:55	Pont-Croix
36,350	←	A gauche, traversée du parking puis en face, rue de Rosmadec		14:02	13:59	13:56	
36,380	←	A gauche passage devant l'église sur la rue Laënnec	Attention ! route étroite	14:02	13:59	13:56	
36,600	←	A gauche après l'église, puis de nouveau à gauche sur la rue des Partisans		14:02	14:00	13:56	
36,800	←	Au stop, à gauche sur la D2 vers Plouhinec		14:03	14:00	13:57	
37,390	→	A la sortie de Pont-Croix, prendre à droite sur une route étroite vers Plouhinec	Attention ! Route étroite	14:04	14:01	13:57	Plouhinec
37,500	→	En face vers Plouhinec sur la route de Bellevue		14:04	14:01	13:58	
39,400	↑	Entrée d'agglomération : Plouhinec		14:07	14:04	14:00	
39,700	↑	Au rond-point avec une croix au centre, prendre en face, rue Arital d'Argenlieu		14:07	14:04	14:01	Plouhinec
40,050	↑	Croisement avec la D784 : en face, rue Jean Guillou		14:08	14:05	14:01	

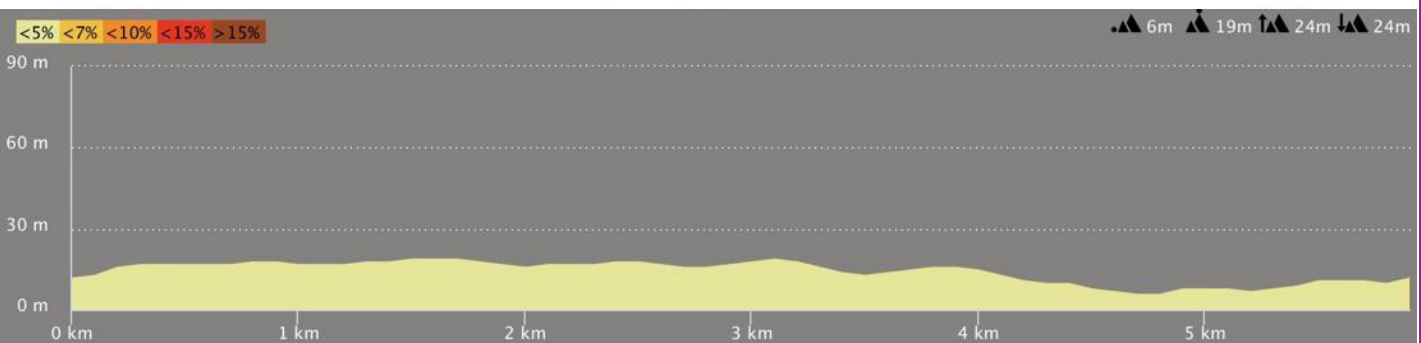
40,100	→	Sortie de Plouñinec, à droite vers Lann ilis rue Georges Van-Paris		14:08	14:05	14:01	Ploñinec
40,150	←	Au Stop, à gauche sur la rue Lann ilis		14:08	14:05	14:01	
41,250	↑	Au stop, toujours tout droit vers l'Océan Atlantique	Attention ! Ilots centraux !	14:09	14:06	14:03	
42,000	← / \	Virage à l'équerre sur la gauche	Prudence	14:11	14:08	14:04	
44,300	→	Au stop, à droite vers Pors Poullhan	Virage très serré !	14:14	14:11	14:07	Plozevet
44,400	/ \	Ilôt central + dos d'âne	Prudence	14:14	14:11	14:07	
44,900	↑	Rétrécissement de chaussée		14:15	14:12	14:08	
45,500	↑	Continuer sur la rue de l'Océan qui longe le trait de côte		14:16	14:13	14:09	
46,100	→	Village de Hend Prat Meur : à droite, rester le long du trait de côte		14:17	14:13	14:09	Pouldreuzic
47,900	→	Au bout de la route, à droite vers Penhors		14:19	14:16	14:12	
49,000	→	Dans le village de Gorraquer, à droite vers Lessumus		14:21	14:18	14:13	
51,850	→	Entrée d'agglomération : Penhors		14:25	14:22	14:17	
52,000	→	Au stop, à droite vers le centre de Penhors sur la D40	Route étroite le long de l'Océan, prudence	14:26	14:22	14:17	Plovan
53,050	→	A droite vers Palud Trebanec		14:27	14:23	14:19	
54,800	←	Au bout de la route, à gauche		14:30	14:26	14:21	
55,000	→	A droite vers Plovan		14:30	14:26	14:22	
55,300	→	A droite vers Plovan		14:30	14:27	14:22	Tréogat
56,300	↑	Entrée d'agglomération : Plovan		14:32	14:28	14:23	
56,600	← puis →	Au croisement, à gauche vers l'église puis directement à droite sur la rue Hent Ar Mor		14:32	14:28	14:24	
56,800	→	A droite sur la rue Hent Kreizker		14:33	14:29	14:24	
56,900	→	A droite sur la rue de Languidou		14:33	14:29	14:24	Tréguennec
59,000	→	Au stop à droite vers le village de Kermahue		14:36	14:32	14:27	
59,400	← puis →	A gauche puis de nouveau à gauche avant Kermahue	Attention ! Route très étroite !	14:37	14:32	14:28	
59,600	←	Continuer sur la gauche		14:37	14:33	14:28	
60,200	→	A droite vers Tréguennec		14:38	14:34	14:29	Plonéour-Lanvern Saint-Jean Trolimon
62,200	← puis →	Au stop à gauche puis à droite, bref passage sur la D156		14:41	14:36	14:31	
62,700	←	A droite vers le village de Kerguellec et Saint-Vio		14:42	14:37	14:32	
63,900	←	A gauche vers Kersugal Bihan, puis à droite vers Kerbasool	Route étroite, prudence	14:42	14:37	14:32	
65,900	←	Continuer sur la droite, vers Le Stang	PRUDENCE ! Virage serré	14:45	14:40	14:35	Plomeur
66,900	→	A l'entrée du village du Stang, continuer sur la gauche vers Penmarc'h	Traversée de village très étroite ! Sur une file	14:46	14:42	14:36	
67,700	→	Continuer sur la droite vers Penmarc'h puis passage à gauche de la chapelle		14:48	14:43	14:38	
70,000	→	Au rond-point, première à droite		14:49	14:44	14:39	
70,900	←	A gauche vers les Dunes de Toull Gwin		14:53	14:48	14:42	Penmarc'h
72,400	↑	Au rond-point, en face		14:54	14:49	14:43	
73,300	↑	Au stop, en face vers Penmarc'h		14:56	14:51	14:45	
73,600	←	Au stop à gauche sur la D53 vers le centre de Penmarc'h	Nombreux aménagements de chaussée	14:57	14:52	14:46	
74,300	↑	Au rond-point, continuer en face sur la route principale		14:58	14:53	14:47	Plomeur Tréffagat
74,600	↑	Au rond-point, toujours en face, entame de la D785		14:59	14:54	14:48	
75,600	→	Au rond-point, à droite sur la D53 vers Plobannalec		14:59	14:54	14:48	
78,100	↑	Au rond-point, continuer en face sur la D53		15:01	14:56	14:50	
80,800	/ \	Ilôts centraux		15:05	14:59	14:53	Plobannalec - Lesconil Loctudy
81,750	↑	Traversée d'agglomération : Plobannalec : Continuer toujours tout droit	Prudence	15:09	15:03	14:57	
82,500	↑ puis →	Traversée de quatre rond-points : en face, toujours sur la D53 vers Loctudy	Nombreux aménagements de chaussée, prudence	15:10	15:04	14:58	
85,600	↑	Entrée d'agglomération : Loctudy	Ilôt central	15:11	15:05	14:59	
85,800	↑	Au rond-point, tout droit vers le centre-ville		15:16	15:10	15:04	

CARTE DU CIRCUIT FINAL

**6 TOURS
7 PASSAGES LIGNE**



PROFIL DU CIRCUIT FINAL



LA COURSE | L' ÎLE-TUDY > PONT L' ABBÉ

ARTICLE I – ORGANISATION

La Flèche Bigoudène est une course en ligne organisée selon les règlements de la FFC, sous le contrôle technique du Team Sportbreizh.

ARTICLE II – TYPE D'ÉPREUVE

Cette épreuve est inscrite au calendrier régional et sera ouverte aux coureurs de 1ère, 2ème, 3ème catégorie, aux Juniors et aux PC Open. Le nombre maximum de coureurs par équipe n'est pas fixé. La participation individuelle est admise, dans la mesure où le nombre maximal d'engagés n'est pas atteint avec les équipes complètes.

ARTICLE III – SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les organisateurs rappellent la nécessité absolue du **respect du code de la route**, tant pour les coureurs que pour les suiveurs. D'importants moyens de sécurité sont mis en place mais la prudence demeure évidemment essentielle avant, pendant et après la course.

ARTICLE IV – DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

Les organisateurs appellent au plus grand respect de l'environnement. La course traverse des zones naturelles protégées à préserver absolument. Toute la caravane se doit d'être exemplaire ! Le jury pourra être saisi en cas de faute constatée par les organisateurs.

Des zones vertes sont prévues : aux kilomètres 32.000 (sortie Mahalon) et 74.000 (sortie Penmarc'h)

ARTICLE V – PERMANENCE ET RADIO TOUR

L'ensemble des informations concernant la permanence et les opérations d'avant départ se situent pages 6 et 7. L'ensemble des dossards et plaques de cadres devront être rendus à l'arrivée en bon état. Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550 MHz.

ARTICLE VI – ASSISTANCE NEUTRE ET VÉHICULES D'ÉQUIPE

L'assistance technique neutre est assurée par la société Assistance Sports Médias (Shimano) au moyen de deux véhicules.

Les équipes disposant d'au moins cinq coureurs pourront disposer d'un véhicule suiveur. Un tirage au sort déterminera cet ordre dans la file lors de la réunion des DS ; obligatoirement titulaires ad-minima du module « Educateur Fédéral » devront impérativement suivre une déviation imposée à Pont-Croix, au kilomètre 35.300. D'une distance de 650 mètres, le circuit officiel sera retrouvé à la sortie de Pont-Croix.

En cas de pluie, le passage de Pont-Croix pourra être évité et la déviation DS fera office de parcours.

ARTICLE VII – CLASSEMENTS PARTICULIERS

Il n'y aura pas de classement Meilleur Grimpeur ou Animateur ni d'autres classements particuliers. Seul le premier 2^{ème} catégorie, le premier PC Open et le premier junior seront récompensés sur le podium final aux côtés des lauréats.

ARTICLE VIII – ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage, s'il existe, aura lieu au Stade Bigouden, à Pont l'Abbé.

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants devront se présenter au protocole dans un délai maximum de 10 minutes après l'arrivée : les 3 premiers de l'épreuve, le premier junior, le premier 2^{ème} catégorie et le premier PC Open.

ARTICLE IX – PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable à la présente épreuve.

ARTICLE X – DÉLAIS D'ARRIVÉE ET D'ÉLIMINATION

Tout coureur terminant dans un temps dépassant 8% du temps du vainqueur ne sera pas classé. De même, l'arbitre en charge de la voiture balai pourra demander à un coureur de quitter la course, dès que cela lui semblera nécessaire pour le maintien de la sécurité globale de l'épreuve.

